

# RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 756 - SEPTEMBRE 2022

COMPRENDRE

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES: UN FLÉAU MONDIAL

RÉAGIR

LOI CLIMAT ET  
RÉSILIENCE

EXPLORER

USSEL, TERRE D'ACCUEIL



Secours  
Catholique  
Caritas France



ÉLODIE PÉRIOT / SCCF

## ÉDITORIAL

# LE DÉVELOPPEMENT PASSE PAR LA PROMOTION DU LEADERSHIP FÉMININ

PAR **CAMILLE LIEWIG**, CHARGÉ DE PROJETS DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS EN AFRIQUE

“

LES VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE REPRÉSENTENT L'UN DES PRINCIPAUX FREINS AU DÉVELOPPEMENT.

”

Q

u'elle soit européenne, africaine, américaine, asiatique, océanienne, plus d'une femme sur trois est victime de violences fondées sur le genre au cours de sa vie, et ce dès son plus jeune âge. Pour la plupart d'entre nous, ce type d'exactions se résume aux violences sexuelles. Détrompez-vous !

Les femmes sont sous-représentées dans les instances de gouvernance et ne sont pas prises en compte dans les politiques publiques, assignées à un rôle défini dans la sphère privée, violentées dans le cadre familial par leur époux, leurs parents ou encore leur belle-famille. Elles sont également lésées ou mises à la marge lors d'un décès au profit des hommes de la famille, limitées en termes de liberté et d'accès aux ressources du ménage. Elles subissent des disparités salariales et des difficultés d'accès à des postes importants, ou sont harcelées dans le cadre professionnel. Autant de violences physiques, psychologiques ou économiques bien trop souvent banalisées. Chaque jour nous en sommes les témoins.

Les violences fondées sur le genre représentent l'un des principaux freins au développement, notre enquête le montre. Car le développement passe par une société où règne la cohésion sociale, où chaque entité de la population, quelle que soit son identité de genre, doit pouvoir s'épanouir à égalité de chances. Dans sa résolution 1325 adoptée en 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies a affirmé le rôle essentiel des femmes dans la construction d'une société apaisée pour un développement intégral. Même si des cadres légaux existent, ils restent trop souvent inappliqués ou encore relégués à l'arrière-plan des priorités. La raison principale ? L'héritage culturel, le rapport de force : le patriarcat constitue la principale base de nos modèles de société, avec l'homme comme figure emblématique du chef.

Le Secours Catholique – Caritas France s'engage au quotidien sur les réalités liées au genre. Toutes nos actions internationales ont un objectif commun : la promotion du leadership féminin. Nous soutenons des mouvements de femmes, des associations, des collectifs pour appuyer le renforcement du pouvoir d'agir et la participation active des femmes et des filles. Cela passe aussi par un changement des consciences pour rappeler avec force le rôle primordial des femmes, gardiennes du foyer et de la terre, celles qui protègent, qui sèment et nourrissent la communauté, celles qui construisent la paix là où d'autres la défont. Le développement passe par la fin du patriarcat et la reconnaissance du rôle de la femme. Une remise en question mondiale est nécessaire, et aujourd'hui plus encore, face aux enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. ■

ENQUÊTE

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UN FLÉAU MONDIAL

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Une femme sur trois a subi des violences au cours de sa vie. Qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques, les conséquences sont dommageables pour les victimes et pour les sociétés. Aujourd'hui, les violences faites aux femmes sont une des violations des Droits de l'homme les plus répandues à travers le monde. Les femmes pauvres sont, plus que les autres, victimes de ces violences le plus souvent intra-familiales. De surcroît, celles-ci maintiennent les femmes dans un état de pauvreté. En Amérique, en Asie, en Afrique, en Océanie ou en Europe, souvent l'impunité prédomine. Pourtant, une prévention accrue, une sensibilisation à l'égalité hommes-femmes et le développement des moyens d'action des femmes permettent à celles-ci de panser leurs blessures et de faire naître l'espoir de sociétés pacifiées.

# COMPRENDRE

Au Rwanda, Pascal et Marie-Grâce ont été accompagnés par la médiation d'une Commission diocésaine Justice et Paix. Aujourd'hui, les violences conjugales ont cessé, le couple a pu économiser et réaliser l'achat d'un vélo.





ELODIE PERRIOT / SOCF

▲ Annonciata a été battue par son mari durant sa vie conjugale. Elle en a gardé des séquelles physiques et psychiques.

Dans sa maison en pierre, au sein du village de Gikongoro dans le sud du Rwanda, Annonciata, 50 ans, raconte son histoire avec les larmes aux yeux : « *Mon mari me frappait en permanence, notamment parce que je ne mettais au monde que des filles et pas des garçons. J'ai eu des fractures aux genoux et aujourd'hui je ne peux plus m'asseoir. Il m'a aussi brûlé les cheveux avec une lampe à pétrole. Je me sentais toujours humiliée.* » Elle finira par obtenir le divorce, mais ne recevra jamais de pension alimentaire. Elle a la charge aujourd'hui de ses enfants et petits-enfants, soit huit personnes, qu'elle nourrit grâce à ses travaux agricoles.

À quelques kilomètres de là, dans la cour du presbytère, Christine, 43 ans, garde les yeux baissés. Après avoir été piégée par un homme et violée alors que son mari était en prison, elle a contracté le VIH Sida : « *Quand mon mari a été libéré, il a appris l'histoire. Il me battait souvent en représailles. Le pire dans ces violences, c'est*

*la violence sexuelle. Sans consentement, c'est traumatisant !* » Femme de ménage, Christine doit nourrir ses quatre enfants.

Un peu plus loin, au bout de leur champ, Pascal, 66 ans, et Marie-Grâce, 60 ans, nous accueillent dans leur maison. Leur salon est tout simple, fait d'une table et de bancs. Le couple vit de l'agriculture et du maraîchage et doit soutenir ses six enfants financièrement, même s'ils sont maintenant grands. Pascal reconnaît que dans le passé, il était violent envers sa femme : « *Je dépensais notre argent dans l'alcool, je pillais les biens de la famille. Et quand ma femme réclamait de l'argent, je la battais et la menaçais avec une machette.* »

Une étude menée par les partenaires du Secours Catholique au Rwanda et dans l'est de la République démocratique du Congo (1) a montré que, comme Annonciata, Christine et Marie-Grâce, une femme sur deux est frappée et trois sur quatre sont victimes de violences psychologiques dans la région des Grands Lacs. « *C'est souvent quand la femme demande de l'argent à son mari pour le marché, les soins médicaux ou l'école des enfants que le mari se montre violent. Ainsi une femme pauvre, moins indépendante économiquement, est plus impactée par la violence* », observe Marcelle Ndanezerewe, de la Commission épiscopale justice et paix du Burundi (2). C'est d'ailleurs encore pour répondre à la pauvreté que les hommes marient de force leurs filles, ce qui est une forme de violence faite aux femmes. « *Au Cambodge, c'est parce que la famille a be-*

“

**LA PAUVRETÉ RENFORCE  
LA DIFFUSION DE LA VIOLENCE  
DANS LES FOYERS.**

”

*soin de revenus que de nombreuses jeunes filles pauvres sont mariées de force à des hommes chinois* », relate Sa Im Meas, de l'ONG Adhoc (2) au Cambodge. « *La pauvreté renforce la diffusion de la violence dans les familles* », commente Suheir Farraj, directrice de Tam (Women Media



## ÉCLAIRAGE

and Development) (2) en Palestine. « D'une part, l'homme est violent et va décharger sa colère sur sa femme s'il est incapable de subvenir aux besoins de la famille ; d'autre part, la pauvreté contraint aussi la femme à rester avec son mari, par manque de revenus financiers. »

### L'impunité

« Il est vrai que les femmes plus pauvres n'ont pas les ressources pour quitter une relation abusive, mais les violences faites aux femmes touchent tous les peuples, les pays, les secteurs. On l'a vu avec *Me Too* », estime de son côté Philippe Lust-Bianchi, de l'initiative Spotlight, un projet des Nations unies de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour lui, c'est l'impunité qui règne aux quatre coins du monde qui fait que les auteurs de violences ne sont pas punis et que celles-ci continuent. C'est le cas, par exemple, au Mexique qui a le taux le plus élevé au monde de féminicides. Chaque jour, dix femmes y sont tuées par leur partenaire ou leur ex-conjoint. « Il y a une tolérance de l'État. Les autorités sont responsables de la perpétration de ces crimes. Par exemple, les enquêtes ne sont pas bien menées suite aux plaintes », déplore Édith Olivares Ferreto, directrice exécutive d'Amnesty International Mexique. « Les femmes battues en Inde – souvent parce qu'elles n'apportent pas la dot complète ou ne donnent pas naissance à des garçons – n'osent pas approcher la police, car si leur conjoint est relâché, elles savent qu'elles seront encore plus maltraitées ou harcelées par leur belle-famille », témoigne Bina Mallick d'ISD (Institute for Social Development) (2). Ainsi l'impunité quasi totale fait que les femmes sont partout réduites au silence. « Il y a un fort problème de non-dénonciation. Les femmes sont en manque d'information et ont peur des représailles. Elles ne dénoncent pas leurs maris », note Paloma Cerdan, référente genre à l'association Agir ensemble pour les droits humains.

### Des racines patriarcales

« Les violences visent à empêcher la prise d'autonomie par les femmes. C'est une façon pour les hommes de dominer celles-ci, d'assurer leur pouvoir, et notamment en matière de procréation », analyse Maryse Jaspard, socio-dé- »

## CHIFFRES CLÉS

**736 millions de femmes au monde**, soit près de 1 femme sur 3, ont subi au moins une fois dans leur vie des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'une autre personne. Parmi elles, 640 millions ont subi des violences de la part de leur mari ou de leur partenaire actuel ou passé.

**37 % des femmes** qui vivent dans des pays classés par les objectifs du développement durable (ODD) comme les pays les moins développés ont été confrontées à des violences exercées par leurs partenaires ces 12 derniers mois, contre 13 % au niveau mondial.

**81 000 femmes ou jeunes filles ont été tuées en 2020**, dont 58 % par un membre de leur famille. Une femme est donc tuée toutes les 11 minutes dans son foyer.

**200 millions de femmes ou de jeunes filles** ont subi des mutilations génitales.

**650 millions de femmes** ont été mariées enfants, soit plus de 1 sur 3 avant l'âge de 15 ans.

(sources : ONU, ONU Femmes, Oxfam)

## TEXTES FONDATEURS

La **Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993, définit la violence à l'égard des femmes comme « tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

[bit.ly/SCdecla](https://bit.ly/SCdecla)

La **Convention d'Istanbul ou Convention du Conseil de l'Europe** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été signée par 40 États en 2011 et ratifiée par la France en 2014.

[bit.ly/SCunion](https://bit.ly/SCunion)



ELODIE PERRIN / SCDF

▲ À Cyangugu au Rwanda, les couples sont venus échanger sur leurs conflits au cours d'une thérapie de groupe.

» mographe et spécialiste des questions de genre (3). Pour Philippe Lust-Bianchi de Spotlight, « les violences prennent leurs racines dans le patriarcat et les normes sociales qui maintiennent les inégalités entre les hommes et les femmes. » « La violence est banalisée au Rwanda en raison des racines culturelles », observe également Placide Uwimana, coordinateur du programme de lutte contre les violences faites aux femmes au sein de la Commission épiscopale justice et paix (2) au Rwanda. Ainsi l'homme est convaincu qu'il est supérieur à la femme et il gère son foyer comme il veut. « J'étais victime de violence économique. Si je demandais de l'argent à mon mari, ne serait-ce que pour acheter des cahiers pour l'école à nos 14 enfants, mon mari me menaçait car il considérait que le maître de la maison, c'était lui », témoigne Valérie, 66 ans, habitante de Cyangugu au Rwanda. « Mais il faut dire aussi qu'on a vécu un génocide et qu'on a toujours en tête ces images de cruau-

té. La violence, depuis, est banalisée », poursuit Placide Uwimana de la CEJP. De fait, des études (4) ont montré que la violence exercée contre les femmes augmente dans les zones qui connaissent des conflits. Les violences sociétales font le lit des violences conjugales et domestiques. « Dans les cultures de conflit, les comporte-

“

## LES VIOLENCES DU CONFLIT ALIMENTENT LES VIOLENCES AU SEIN DES FAMILLES.

”

ments violents des hommes envers les femmes se multiplient : les femmes sont alors utilisées comme des butins de guerre », déplore Paloma Cerdan, d'Agir ensemble. C'est par exemple le cas de la Colombie, qui vient de connaître un demi-siècle de conflit armé. « Les violences du conflit alimentent les violences au sein des familles. L'expression de la masculinité est belliqueuse, en Colombie. Le conflit armé renforce ainsi l'ordre patriarcal », analyse Lina Maria Mejia Correa, directrice de Vamos Mujer (2). La Colombie se classe ainsi au troisième rang des pays où le taux de violence contre les femmes est le plus élevé, avec l'assassi-

nat de plus de 600 femmes chaque année. Autre exemple en Palestine, où les habitants subissent le joug de l'occupation israélienne et donc de la violence sociale et politique. « *La violence exercée par l'occupation à l'encontre des hommes palestiniens, qui les empêche de se déplacer et les harcèle lorsqu'ils se rendent à leur travail en Israël, les conduit à vider leur colère à la maison et renforce les violences envers leurs femmes dans notre société par ailleurs patriarcale* », estime Suheir Farraj, directrice de Tam.



ÉLODIE PERRIOT / SCDF

## Écouter pour apaiser la douleur

En Europe, en Asie, en Amérique, en Afrique ou en Océanie, les violences faites aux femmes sont un frein au développement individuel et collectif. Non seulement les femmes sont impactées physiquement ou psychologiquement, avec un déficit d'estime de soi et un fort sentiment de honte qui les maintient dans l'isolement et la pauvreté, mais de plus c'est la société tout entière qui est pénalisée par ces violences. « *L'ensemble de la société souffre du manque de réalisation du potentiel des femmes. Avec la violence, on se prive de la créativité et du leadership de la moitié de la population !* » s'insurge Philippe Lust-Bianchi, de Spotlight.

C'est pourquoi il est urgent d'agir pour en finir avec ces violences. Que ce soit en Palestine, en Inde, dans les Grands Lacs d'Afrique de l'Est ou en Colombie, les partenaires du Secours Catholique se mobilisent tout d'abord pour écouter les femmes victimes et libérer leur parole. Au Rwanda, Annonciata témoigne : « *Au début, je ne pouvais pas parler. Mais la Commission diocésaine justice et paix m'a amenée à dire ma douleur.* » En Inde, ISD met en place des centres d'accueil pour les femmes où elles peuvent trouver des conseils, mais aussi une aide juridique et une assistance »

▲ « *Le pire dans les violences, c'est la violence sexuelle sans consentement, c'est traumatisant* », témoigne Christine, une Rwandaise.

## FOCUS

### LA "PANDÉMIE FANTÔME" DU COVID

C'est un fait mondial : les violences faites aux femmes se sont intensifiées en raison de la pandémie de Covid-19. ONU Femmes montre, dans un rapport intitulé "Mesurer la pandémie de l'ombre", qu'une femme sur deux a subi une forme de violence depuis le début de la pandémie, et que ces victimes étaient plus susceptibles de faire état d'un stress mental ou émotionnel accru. « *Les violences domestiques ont été exacerbées avec le Covid-19, notamment parce que*

*les femmes ont été confinées et enfermées avec leurs agresseurs* », explique Lola Schulmann, chargée de plaidoyer sur les questions de genre à Amnesty International. La crise économique, conséquence de la crise sanitaire, a aussi exacerbé la pauvreté et réduit le pouvoir d'achat, ce qui a fait le lit de la violence, comme en témoigne Maryam, Palestinienne de 38 ans : « *Mon mari a perdu son job avec la crise du Covid. Avec le confinement, il est resté à la maison et a abusé de moi physiquement. Il m'a frap-*

*pée et insultée. Je me sens salie. Je dors peu car j'ai peur qu'il me frappe ou me viole durant la nuit.* » Ainsi, en Palestine, on constate qu'il y a eu une augmentation des cas de violences conjugales de 135 % entre 2020 et 2021. « *Dès qu'il y a une situation de tension dans un pays, on observe une augmentation des violences faites aux femmes* », résume Philippe Lust-Bianchi, de l'initiative Spotlight. « *Mais ce sont des éléments qui expliquent les violences, précise-t-il, et qui ne les justifient pas.* » ■

# COMPRENDRE

» médicale. En Colombie, Vamos Mujer organise des séances avec des psychologues et également des temps de parole entre femmes. « Elles s'écoulent mutuellement et s'entraident en prenant soin les unes des autres », observe Lina Maria Mejia Correa, de Vamos Mujer. En Palestine, Tam a de son côté mis en place une plateforme en ligne qui répond 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux victimes de violences pour leur offrir assistance et conseils. Après l'écoute vient l'étape de la résolution du conflit. Au Rwanda, les Commissions diocésaines justice et paix (CDJP) mettent en place une médiation familiale. « On amène le mari auteur de violences et sa femme victime à dialoguer ensemble. On les aide à comprendre le conflit et à en sortir », explique Jean-Baptiste Ruzigamanzi, de la CDJP de Gikongoro. Ainsi, Pascal témoigne : « Les formateurs nous ont montré deux chèvres attachées à la même corde avec deux tas d'herbe de chaque côté. L'une voulait aller d'un côté et l'autre de l'autre. Il a fallu qu'elles coopèrent pour pouvoir brouter. Cet exemple nous a appris qu'il fallait dialoguer dans notre couple. Depuis, j'implique ma femme Marie-Grâce dans tout ce que

j'entreprends. Et avec l'argent économisé, nous avons pu acheter une vache et un vélo. » Pascal et Marie-Grâce ont, comme de nombreux couples rwandais, été formés par les Commissions diocésaines justice et paix (CDJP) à la cohabitation pacifique et à la gestion de conflits, en thérapie individuelle ou en thérapie de groupe.

Ce dimanche-là, dans la paroisse Nyamasheke de Cyangugu, Consolée, animatrice à la CDJP, accueille quatre couples venus échanger sur leurs conflits. Les femmes ont revêtu leurs pagnes colorés. Josépha, l'une d'elles, prend la parole : « Pierre, mon mari, vendait tout notre

“

**SEULE L'ÉDUCATION  
DES FILLES ET DES GARÇONS  
À L'ÉGALITÉ DES GENRES  
POURRA STOPPER  
LA VIOLENCE.**

”

bétail sans assumer ses responsabilités. Il buvait et me frappait. Je n'arrivais pas à acheter de l'huile ou du savon pour nos sept enfants. Avec la CDJP, j'ai compris qu'il devait dialoguer avec moi. » « Comme Josépha nous l'a dit, déclare Consolée, le dialogue est la seule solution pour gérer le patrimoine familial. » Pierre, le mari de Josépha, intervient alors : « Je comprends l'importance du dialogue et aussi qu'il y ait des lois "pro-genre" au Rwanda. » Car au-delà des tentatives de médiation et de résolution des conflits, les Commissions diocésaines justice et paix sensibilisent avant tout les hommes aux droits des femmes. L'objectif : faire changer les mentalités pour que cessent les violences. « Seule l'éducation des filles et des garçons à l'égalité des genres pourra stopper la violence », insiste la socio-démographe Maryse Jaspard. C'est pourquoi Tam, en Palestine, travaille à éveiller les consciences dans les écoles par des pièces de théâtre ou encore la formation des professeurs. L'éducation passe par les enfants.



VICTORINE ALUSSE / COLLECTIF HORS FORMAT / SSCF

► « Si une femme a plus de revenus, elle aura plus de liberté pour quitter le foyer. » En Palestine, TAM mobilise les femmes pour qu'elles rentrent sur le marché du travail.

## Le pouvoir d'agir

L'association Tam travaille aussi à « renforcer les capacités des femmes afin qu'elles entrent sur le marché du travail et changent leur vie », pour reprendre les termes de Suheir Farraj, sa directrice. Car la lutte contre la violence passe par le renforcement du pouvoir d'agir



ÉLODIE PÉRIOTY / SCOF

des femmes. « Si une femme a plus de revenus, elle aura plus de liberté pour quitter le foyer. C'est pourquoi nous travaillons à rendre les femmes autonomes économiquement », explique Paloma Cerdan, d'Agir ensemble. « Grâce à Adhoc, se félicite Bopha (5), Cambodgienne, je me suis libérée et j'ai mis fin à mon mariage forcé. Maintenant j'ai ma propre entreprise et mes propres moyens pour vivre de manière indépendante. » En Inde, grâce à la sensibilisation réalisée par ISD, Kalyani, victime de violences psychologiques, l'a également compris : « Je veux que mes enfants terminent leurs études et soient indépendants financièrement avant de se marier », déclare-t-elle. Dans l'est de la République démocratique du Congo, Caritas Goma travaille également à rendre les femmes plus autonomes sur le plan agricole, en développant des cultures maraîchères de haricots, de maïs ou encore d'arachide. « Lorsque les femmes rapportent de quoi manger à la maison, elles sont moins exposées à la violence », explique Élie Tusikilizane de Caritas Goma. Au-delà des actions de sensibilisation et du renforcement de l'autonomisation économique des femmes, les ONG partenaires du Secours Catholique travaillent aussi à faire changer les lois et les politiques publiques

dans leurs pays respectifs. Ce travail de plaidoyer est essentiel pour que l'impunité ne soit plus la norme et qu'on en finisse réellement avec les violences faites aux femmes. « À l'heure où la Turquie s'est retirée de la Convention d'Istanbul qui oblige les États à protéger les femmes victimes de violences (voir "Éclairage", page 17), il devient urgent de combattre ce fléau mondial des violences faites aux femmes », alerte Lola Schulmann, chargée de plaidoyer sur les questions de genre à Amnesty International. En 2022, il est plus que temps de changer les mentalités pour tendre vers une égalité réelle entre hommes et femmes, seule à même de mettre fin aux violences. « Je rêve d'une société qui vive en harmonie, où les gens se respectent », conclut la socio-démographe Maryse Jaspard, « et non d'une société où une moitié de la population est exploitée par l'autre moitié. » ■

▲ En Inde, ISD réalise un travail de plaidoyer avec les femmes battues, pour faire évoluer les lois.

1. Étude citée dans "Les outils pour comprendre", p. 27.
2. Partenaire du Secours Catholique-Caritas France.
3. Auteur de l'ouvrage *Les violences contre les femmes* aux éditions La Découverte, collection Repères, 2011.
4. Selon l'OMS, « Même après la cessation des hostilités, [les femmes sont battues, frappées ou violées] notamment parce que la violence est plus acceptée socialement et parce qu'il est facile de se procurer des armes. » (Lire l'étude de 2002 ici : [bit.ly/rapportMondialSanteSC](https://bit.ly/rapportMondialSanteSC))
5. Le prénom est un pseudonyme

## L'ENTRETIEN

# « AUCUN PAYS N'EST ÉPARGNÉ PAR CE FLÉAU UNIVERSEL »

Pourquoi une femme sur trois est-elle aujourd'hui encore victime de violences ? Comment briser le cercle vicieux qui plonge les femmes maltraitées dans la pauvreté ? Et comment mettre fin à ces violences ? Grand entretien avec Fanny Benedetti, directrice exécutive d'ONU Femmes France.

PROPOS RECUEILLIS PAR **MAÏMOUNA S.** ET **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

## PARCOURS

### MAÏMOUNA S.

**2013** : mariée de force à 22 ans en Mauritanie.

**2018** : fuit après des violences conjugales.

**2020** : arrive en France.

**2022** : se voit refuser le droit d'asile

### FANNY BENEDETTI

**1998** : travaille sur les questions de genre au sein du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

**2007** : travaille, au sein du ministère français des Affaires étrangères, sur les lignes directrices de l'Union européenne sur l'élimination des violences faites aux femmes.

**2009-2011** : participe aux négociations de la Convention d'Istanbul.

**2019** : est nommée directrice exécutive d'ONU Femmes France.

**Maïmouna S** : Je suis mauritanienne et j'ai été mariée de force par mon oncle à un homme riche que je n'aimais pas et qui me maltraitait. Je devais faire les travaux de maison et il m'empêchait de manger et de boire. Il m'a frappée. J'ai encore une blessure à la jambe. J'ai fui avec mon fils en 2018. En Mauritanie, beaucoup d'hommes battent leurs femmes. Pourquoi toujours autant de femmes sont-elles victimes de violences, comme moi aujourd'hui ?

**Fanny Benedetti** : Une femme sur trois subit des violences, c'est un chiffre global et universel, et je pense même qu'il est sous-estimé. Dans tous les pays, les femmes subissent des violences systémiques de façon répétée et en continu. Aucun pays au monde n'est épargné par ce fléau. Il n'y a pas de sociétés qui échappent aux inégalités qui sont la cause profonde des violences. Comme la société établit la valeur sociale des êtres humains en fonction du genre, cela crée des rapports de pouvoir inégalitaires. Ce cycle commence avant même la naissance avec la sélection des fœtus, comme en Asie. Puis les

petites filles sont maltraitées dans leur enfance : elles sont dénutries et moins privilégiées que les garçons, elles n'ont pas toujours accès à l'éducation. À l'adolescence, dans certains pays du monde, les jeunes femmes sont contraintes au mariage forcé comme c'est votre cas, et c'est clairement une autorisation de violences sexuelles. On trouve ensuite des violences intrafamiliales et, dans votre cas, des violences acceptées par la société : il n'existe pas d'aide accessible pour se défendre contre les décisions de votre famille. Dans certains pays, la violence est tellement tolérée qu'il n'y a pas de recours efficace pour s'en protéger ! Et il n'y a pas que les violences physiques et sexuelles, mais aussi l'emprise morale et psychique, la dépendance financière,

XAVIER SCHWIBEL / SCOF



les violences économiques, matérielles, comme priver quelqu'un de moyens de subsistance... Ce fléau a un caractère universel et sa nature est diversifiée.

**Cécile Leclerc-Laurent** : Peut-on dire que les violences touchent plus les femmes des pays à faibles revenus ?

**F.B.** : Non, et on l'a vu avec Me Too dans les pays occidentaux. On a l'impression qu'aucune femme n'a été épargnée par des violences dans son existence. Je pense qu'on ne réalise pas l'ampleur du phénomène. Les gens n'ont pas conscience des violences économiques, par exemple. Me Too a révélé que l'on n'a pas toujours conscience d'avoir été soi-même victime d'une violence. Le phé-

nomène est aujourd'hui banalisé et accepté. J'ai le sentiment que toutes les femmes ou filles ont subi une violence au cours de leur vie.

**C.L.-L.** : N'existe-t-il pas un cercle vicieux qui enferme les femmes victimes de violences dans la pauvreté ?

“

**J'AI LE SENTIMENT  
QUE TOUTES LES FEMMES  
OU FILLES ONT SUBI UNE  
VIOLENCE AU COURS  
DE LEUR VIE.**

”

**F.B.** : Tout à fait et c'est pour cela qu'à ONU Femmes France nous travaillons sur l'indépendance écono-

mique des femmes. C'est le socle qui va permettre aux femmes de s'assurer un accès aux droits et les prémunir contre les violences. Il y a un lien étroit entre la dépendance financière vis-à-vis du conjoint et ces violences : la vulnérabilité économique rend la femme dépendante. Quand vous dépendez économiquement d'un homme, vous êtes vulnérable et en danger. C'est donc un cercle vicieux : une femme victime ne va pas pouvoir s'autonomiser. Car la violence est une emprise globale qui affaiblit sur le long terme. On le constate pour les violences intrafamiliales, mais également pour les cas de traite ou d'exploitation sexuelle : la pornographie, par exemple, instrumentalise des femmes en grande précarité financière et en état de besoin économique immédiat. »

# COMPRENDRE



XANIER/SCHNEBEL / SDCF

» C.L.-L. : Peut-on dès lors dire que les violences faites aux femmes sont un frein au développement ?

F.B. : Oui, car elles ont un coût. On chiffre les violences à 2 % du PIB mondial et c'est un chiffre, là aussi, sûrement sous-estimé. À l'échelle de l'Union européenne, on estime que le coût induit par les violences est de 300 milliards d'euros par an, d'après l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (un chiffre d'oc-

tobre 2021). Ceci inclut les frais juridiques, les coûts sanitaires, les services d'hébergement, la prise en charge des enfants et aussi les coûts indirects comme la perte d'emploi et de productivité. Les violences freinent le développement des sociétés. Si l'on regarde les Objectifs du développement durable (ODD), on comprend que les enjeux d'égalité sous-tendent l'ensemble de l'agenda 2030 de l'ONU. Car les femmes ont un rôle-clé en

ce qui concerne l'alimentation, les choix énergétiques, l'approvisionnement en eau... Elles sont les premières actrices dans les pays en voie de développement. Sans participation massive des femmes aux ODD, il n'y aura pas de développement. C'est pour cela qu'il faut s'attaquer aux causes profondes des violences, à savoir les inégalités structurelles du patriarcat, parfois inscrites dans la loi. ONU Femmes prête une assistance technique aux États pour qu'ils ajustent leurs cadres légaux. Prenons l'exemple de la loi sur l'héritage qui déshérite les femmes. Tant que la valeur sociale associée aux femmes est inférieure, il sera difficile d'éliminer les violences.

M.S. : La Cour nationale du droit d'asile, en France, a rejeté mon recours. Je suis désespérée. Mon mari continue de me harceler au téléphone. Comment protéger les victimes comme moi ?

F.B. : Les violences peuvent être une condition d'asile quand on vient d'un pays où il n'y a pas de protection de l'État. Le problème est que l'asile est un droit restrictif. Aujourd'hui, on reconnaît l'asile aux femmes victimes de mariages forcés ou de mutilations génitales, mais il faut la conviction que le risque existe dans la durée et que la femme se mette en danger en retournant chez elle. Avez-vous dit aux gens qui vous ont interrogée que vous aviez peur de retourner en Mauritanie ?

M.S. : Si je rentre au pays, mon mari me tuera. Mon recours a été refusé. Je dois quitter le CADA (mon centre d'hébergement), je n'ai pas de papiers, je ne sais pas où je vais aller...

**F.B.** : Quand le dossier est rejeté, tous les droits relatifs à la demande d'asile s'arrêtent, c'est vrai... Mais vous avez un enfant scolarisé, ça devrait vous aider à rester sur le territoire français.

**M.S.** : En tout cas, je vais apprendre à mon fils le respect des femmes. Est-ce que l'éducation peut aider à prévenir les violences ?

**F.B.** : Il faut éduquer les filles et les garçons à l'égalité de genre dès l'école. Mais en France aussi, des stéréotypes pèsent sur les filles et les garçons à l'école, et ils privent la femme d'un droit égal à celui de l'homme. Même dans les pays occidentaux, on voit que les filières des sciences ou de l'ingénierie ont moins de 25 % de filles, alors qu'elles sont bonnes en mathématiques et en sciences. Dès l'âge de 6 ans, les petites filles ont intégré leur moindre intelligence par rapport aux garçons, ce qui est faux évidemment. Au-delà du patriarcat, il y a un effet d'intégration des stéréotypes qui fait que les filles se freinent dans beaucoup de choses. C'est un travail de fond qu'il faut réaliser et intégrer comme un principe éducatif très fort.

**C.L.-L.** : Au Rwanda, j'ai pu observer que des lois d'égalité des genres existent, mais elles ne sont pas appliquées sur le terrain. Comment faire pour changer les mentalités ?

**F.B.** : Effectivement, ça ne ruisselle pas assez à travers les sociétés. Je crois beaucoup au rôle modèle : quand les filles voient qu'il y a des femmes Premières ministres ou juges, elles peuvent entrevoir l'existence de possibilités pour elles. Mais on est loin du compte ! Citez-moi sans réfléchir cinq femmes qui ont marqué l'Histoire : elles sont in-

visibles. Il faut que les petites filles puissent se projeter en voyant des femmes modèles, et se donner les moyens pour travailler à la culture d'égalité, cela peut passer par des quotas.

Par ailleurs, il faut aussi éduquer les garçons. L'idée n'est pas de stigmatiser les hommes, mais ces violences sont à l'évidence fondées sur le genre. Les auteurs sont des

“  
**IL FAUT S'ATTAQUER  
AUX CAUSES PROFONDES  
DES VIOLENCES,  
À SAVOIR LES INÉGALITÉS  
STRUCTURELLES  
DU PATRIARCAT,**  
”

hommes dans 99 % des cas. Or les femmes ont besoin des hommes dans ce combat pour l'égalité : qu'ils soient des alliés puissants et pas seulement des observateurs silencieux.

**C.L.-L.** : Quelles seraient les autres solutions pour empêcher les violences ?

**F.B.** : Il n'y a pas de petites violences. Il faut reconnaître et dénoncer toutes les formes de violences ! Comme je le disais, un énorme pas a été franchi avec Me Too : désormais, le fléau est reconnu ainsi que l'existence de différentes formes de violences (certaines plus insidieuses que d'autres). Il y a donc un travail à faire pour prévenir, protéger les victimes et aussi poursuivre les auteurs. Impunité zéro ! C'est difficile pour les violences intrafamiliales car on n'a pas de témoins. Quand les crimes sont commis dans l'intimité, il n'y a pas de preuves. On voit un fossé

énorme entre le nombre de plaintes pour violences et le pourcentage des violences sanctionnées : moins de 1 %. Je pense qu'il faut mettre en place des systèmes d'alerte et utiliser de nouvelles technologies comme les bracelets. Il faut mieux former les policiers et les magistrats. La France pourrait s'inspirer de l'Espagne, qui a réussi à faire baisser son nombre de cas de féminicides. On peut encore progresser.

**M.S.** : J'aimerais comprendre pourquoi l'homme et la femme ne sont pas égaux...

**F.B.** : C'est un sujet profond et complexe. À quand remonte cette inégalité fondatrice ? Ce dont on est sûr aujourd'hui, c'est que le cerveau n'est pas "genré" : hommes et femmes ont le même. Ils ont les mêmes capacités cérébrales. Nous n'en sommes qu'au début des connaissances sur le sujet. On a longtemps vécu avec le préjugé selon lequel les femmes préhistoriques étaient dans les cavernes pour entretenir le feu et nourrir les enfants, c'est faux ! Des traces montrent que les femmes chassaient les animaux sauvages. Il ne devrait pas y avoir de différences de poids et de taille entre les hommes et les femmes : c'est le résultat de générations de femmes sous-alimentées pendant des siècles. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? J'aimerais bien avoir la réponse. ■



## FRANCE : UN MAILLAGE ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET ASSOCIATIONS

En France, chaque année, 213 000 femmes sont victimes de violences du fait de leur conjoint ou de leur ex-conjoint. Aux côtés des pouvoirs publics, des associations comme le Secours Catholique se mobilisent pour accompagner, orienter et aussi écouter les victimes.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

**A**près avoir été privée de papiers, battue et enfermée durant un an, Laïla (1) a réussi à contacter la police pour se libérer de l'emprise de son mari. Désormais hébergée par le 115, elle passe ses journées à Interm'aide, un accueil de jour pour femmes du Secours Catholique à Tours. « *Ici c'est calme, on m'écoute et j'ai de l'aide* », témoigne la jeune femme. Comme elle, la moitié de la vingtaine de femmes accueillies chaque jour à Interm'aide sont victimes de violences. L'accueil du Secours

Catholique est désormais connu en Indre-et-Loire comme « *un lieu de vie et un lieu d'écoute* », observe Bénédicte Delavault, responsable d'Interm'aide. Des bénévoles sont présentes au quotidien pour épauler ces femmes et les écouter. Ici, on trouve une cuisine pour préparer ses repas, des douches, une laverie et Internet. Les femmes accueillies sont des victimes de violences en provenance d'autres départements qui ont mis des distances avec leur mari, ou encore des migrantes victimes de violences dans leur pays d'origine. D'autres associations

### AVIS D'ACTEUR

**ÉLIE TUSIKILIZANE**, CHARGÉ DE PROJET À CARITAS GOMA-DÉVELOPPEMENT EN RDC

## « AVOIR UN CADRE LÉGAL QUI CONDAMNE LES VIOLENCES »



**E**n France comme en République démocratique du Congo, l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences conjugales sont essentielles. Avec Caritas Goma, nous avons aussi mis en place des maisons d'écoute un peu comme Interm'aide à Tours. Dans ces maisons, nous accompagnons les femmes et nous les aidons à panser leurs blessures physiques ou psychologiques. Mais chez nous, la coutume prédo-

mine, c'est pourquoi on essaie de résoudre le conflit au sein du foyer avant d'aller devant les tribunaux. Nous faisons ainsi de la médiation familiale, notamment en sensibilisant aux droits de chacun dans le ménage. Il faut dire aussi que, contrairement à la France, une dénonciation à la police n'est pas suivie d'effet. Une femme qui dénonce va donc se retrouver dans l'insécurité. Il faudrait renforcer la police et la justice en RDC pour avoir un mécanisme d'alerte, un peu comme en France. De manière générale, les violences conjugales et domestiques sont un phénomène caché

en RDC, j'ai l'impression que c'est moins le cas en France. Dans le Kivu, les ONG et les agences onusiennes se concentrent sur les violences sexuelles qui sont des crimes de guerre, mais la loi est muette sur les violences intrafamiliales. Avec Caritas Goma nous faisons donc du plaidoyer pour avoir, comme en France, un cadre légal qui condamne ces violences. Malheureusement aujourd'hui, en RDC, il est quasiment normal d'être une femme battue, d'où nos campagnes de sensibilisation pour changer ces pratiques et briser le tabou de la dénonciation. ■



## DES OUTILS POUR COMPRENDRE

comme France victimes ou la Croix-Rouge orientent ces femmes vers Interm'aide. Car le Secours Catholique fait partie, comme quelque 60 acteurs du département, d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes mis en place par les services de l'État. L'objectif : « *garantir à toutes les victimes un égal accès à l'information, améliorer les conditions de prise en charge et favoriser la rapidité dans le déroulement des procédures* ». Ainsi, le Secours Catholique oriente les femmes vers des associations spécialistes des questions juridiques pour déposer une plainte (seules 18 % des femmes portent plainte chaque année en France) ou encore vers des bailleurs sociaux pour leur accès au logement. « *Il est important de travailler avec la société civile. Notre rôle en tant que pouvoir public est d'agir, de financer et de coordonner* », explique Marie Roussel-Stadnicki, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes de la préfecture, qui constate une augmentation du nombre des femmes accueillies par le réseau. « *Ce n'est pas qu'il y ait plus de violences, estime-t-elle, c'est plutôt que les femmes parlent davantage.* » Le nombre de plaintes ayant donné lieu à des poursuites par le parquet en Indre-et-Loire est ainsi passé de 129 en 2019 à 371 en 2021.

### Mieux prévenir

En Nouvelle-Calédonie aussi, un maillage entre pouvoirs publics et associations permet de venir en aide aux victimes. Les associations de femmes, la police et la gendarmerie ou encore la Croix-Rouge et le Secours Catholique travaillent ensemble pour mettre rapidement à l'abri des femmes victimes de violences. Le rôle du Secours Catholique est ici de leur apporter une aide alimentaire, des vêtements et du mobilier pour meubler les lieux d'accueil d'urgence. « *Ce dispositif permet d'agir plus vite et il a fait émerger une prise de conscience générale de tous les acteurs* », explique Alain Monnier, vice-président du Secours Catholique en Nouvelle-Calédonie. Au-delà des remèdes, associations et pouvoirs publics travaillent aussi sur la prévention, notamment auprès des plus jeunes, car l'objectif est aussi de stopper les violences en amont. ■

(1) Le prénom est un pseudonyme.

## À LIRE

### Rapport d'ONU Femmes



“Mesurer la pandémie de l'ombre : la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie de Covid 19 (2021)”. Cette étude d'ONU Femmes sur l'impact de la Covid 19 sur les violences faites aux femmes montre que la pandémie a exacerbé les violences impactant négativement les sentiments de sécurité et de santé mentale des femmes. ONU Femmes parle même d'une « pandémie de l'ombre » et estime que les femmes les plus vulnérables ont été exposées à un risque plus élevé de violences.

[bit.ly/SConufemmes](https://bit.ly/SConufemmes)

### Rapport de Spotlight initiative 2020-2021



Cette brochure expose le travail de l'initiative Spotlight de l'ONU qui vise à mettre un terme aux violences envers les femmes et les filles. L'Union européenne soutient cette initiative à hauteur de 500 millions d'euros. Spotlight met les sociétés civiles et les organisations locales de femmes au cœur de son programme.

[bit.ly/Scspot](https://bit.ly/Scspot)

### Étude du Secours Catholique dans la région des Grands Lacs en Afrique de l'Est



“Violences domestiques et professionnelles faites aux femmes dans la région des Grands Lacs (RDC et Rwanda) 2019”.

Cette enquête a été réalisée par les partenaires du Secours Catholique au Rwanda et en RDC.

Avec des prévalences de violences physiques à 44 %, sexuelles à 55 % et psychologique à 76 %, la région des Grands Lacs représente une zone du monde où les violences basées sur le genre sont particulièrement importantes. Les partenaires émettent à la fin de l'étude des recommandations.

[bit.ly/SCviolencesfemmes](https://bit.ly/SCviolencesfemmes)